



PERU : évaluation de la qualité des processus, de la qualité des décisions et de la protection juridique dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'asile révisée

Champs d'action et mesures

Berne, le 23 août 2021

S'appuyant sur l'évaluation PERU, le SEM a arrêté ou déjà mis en œuvre les mesures suivantes dans les trois domaines traités : qualité des processus, qualité des décisions et protection juridique.

Qualité des processus

- Respect des délais de la phase préparatoire
 - Optimisation de l'intervalle entre les différentes étapes pour éviter les temps morts. (à l'étude)
 - Développement d'un outil de planification commun. (en cours)
- Fluctuations mensuelles du nombre de demandes d'asile
 - Un plan rendra les processus plus résistants aux fluctuations, afin de garantir en tout temps un traitement rapide des dossiers. (en cours)
- Retards dus à la complexité des processus médicaux
 - Manuel « Accès des RA aux soins de santé et procédures applicables dans les CFA ». (terminé)
 - Clarification des processus aux interfaces des soins médicaux de base liés à la procédure d'asile (examens médicaux) dans le cadre d'un groupe de travail. (en cours)
 - Institutionnalisation accrue de la collaboration avec les médecins spécialistes. (à l'étude)
- Encouragement du retour volontaire
 - Amélioration des transitions dans l'aide au retour dégressive. (en cours)
- Modèles de processus et gestion des changements
 - Refonte des modèles de processus et simplification de la gestion des changements. (terminé)

Qualité des décisions

- Amélioration du tri des dossiers entre procédure accélérée et procédure étendue
 - Liste de contrôle des critères d'affectation. (terminé)
 - Mise en œuvre de l'arrêt de principe du Tribunal administratif fédéral. (terminé)
 - Poursuite du suivi systématique du traitement des dossiers. (en cours)
- Avis sur les projets de décisions – clarification de la définition des rôles des représentants juridiques et des collaborateurs du SEM
 - Rencontres entre le SEM et les représentants juridiques. (en cours)

- Intégration, dans les modèles de décision, d'une note adressée aux collaborateurs du SEM sur l'obligation de motiver la décision. (terminé)
- Consultation des dossiers de parents
 - Directives visant à standardiser la consultation des dossiers de référence (parents). (terminé)
- Assurance continue de la qualité des décisions
 - Pratique systématique du double contrôle. (continu)
 - Mise en place d'un système global de gestion de la qualité dans le domaine de l'asile. (en cours)

Protection juridique

- Extension de l'accès au dossier pour les représentants juridiques
 - Prolongation du délai de consultation du procès-verbal d'audition à partir du 1.10.2021. (en cours)
 - Octroi d'un accès permanent au dossier. (à l'étude)
- Définition des rôles des collaborateurs du SEM et des représentants juridiques
 - Colloque national d'échanges et de clarification au niveau opérationnel (en cours)
 - Réflexion régionale. (continu)
- Protection juridique dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) sans tâches procédurales (en particulier dans les CFA excentrés)
 - Développement des systèmes de visioconférence dans les locaux des prestataires chargés de la protection juridique. (à l'étude)